

Saison 2025 – 2026

Dossier d'inscription



Préambule

Depuis sa création, notre association sportive vise à promouvoir le basket-ball dans le respect des valeurs de citoyenneté, convivialité et intégration. Le fondement porte sur l'apprentissage, la maîtrise, la diffusion à tous des techniques et connaissances de la pratique du basket, ainsi que l'adhésion à la charte du joueur et du spectateur.

Le Basket à Saint Jean c'est

- .200 licenciés
- .Des équipes dans toutes les catégories
- .une section minibasket (de U7 à U11)
- .une section « sport loisir »

Et des équipes évoluant dans le cadre d'une C.T.C. (Ambérieu-en-Bugey - St-Rambert-en-Bugey et St-Jean-le-Vieux) avec une école d'arbitrage.

L'ensemble des dirigeants est bénévole

En vous engageant (vous ou votre enfant) au club de basket, vous participez à une aventure humaine sportive et collective.

Vous adhérez également à la Fédération Française de Basket Ball. Vous participez aux compétitions organisées par la ligue régionale et le comité de l'Ain de Basket à Bourg-en-Bresse.



ESSJV

association loi 1901

N° affiliation FFBB-1601032

N° SIRET: 77937365300012

Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St-Jean-le-Vieux



Inscriptions

La demande de licence est faite par vous-même avec un lien que nous vous envoyons sur votre adresse mail. Bien vérifier que celle-ci soit toujours d'actualité. **Nous utiliserons cette adresse mail pour vous transmettre des informations importantes durant la saison.**

Nous vous enverrons un 2^{ème} mail avec en P.J. ce document qui comporte les autorisations à signer et nous retourner par mail (les scanner – les signer et les renvoyer). Plus de retour papier.

Important : La photo du licencié doit être récente et conforme à celle que l'on met pour une carte d'identité par exemple.

Documents à nous rendre

La fiche administrative du club dûment complétée et signée (autorisation transports – chartes) par mail à :

essjvlicences@gmail.com

Le règlement de la cotisation

Financement

L'ESSJV est une association régie par la loi du 1/07/1901 à but non lucratif. Son budget est public et présenté chaque année lors de l'assemblée générale.

Les ressources proviennent des cotisations de ses adhérents, des subventions (municipales, région...) des dons, du sponsoring et des recettes des différentes manifestations organisées par le club (loto, soirée dansante, vente de plats à emporter, organisation festive (cornhole par exemple) vente de vêtements, organisation finales etc...)

A sa charge le club s'acquitte des frais d'affiliation, de licence, d'arbitrage et d'engagement aux compétitions auprès de la fédération (plus de 15000 € pour une saison complète). Le club investit régulièrement dans du matériel (maillots, ballons, sifflets, filets ...)

Les dirigeants et bénévoles engagent énormément de leur temps pour le développement du club et l'épanouissement de vos enfants. Sans leur investissement, pas de club, pas de basket ! Ce temps n'est pas chiffré et n'apparaît dans aucun budget ! Respecter leur travail c'est comprendre le fonctionnement de notre association et participer à la bonne santé du club.



ESSJV
association loi 1901
N° affiliation FFBB-1601032
N° SIRET: 77937365300012
Siège- 9 rue de la Gare-01640 St Jean le Vieux



Tarification (hors assurance) 2025–2026

| Catégorie | Années d'âge | Tarif |
|--------------------------------|-----------------|-------|
| U.7 | 2019-2020-2021- | 161 |
| U.9 | 2017-2018 | 186€ |
| U.11 | 2015-2016 | 186€ |
| U.13 | 2013–2014 | 196€ |
| U.15 | 2011–2012 | 196€ |
| U.18 | 2008-2009–2010 | 206€ |
| U.21 | 2005–2006-2007 | 221€ |
| SENIORS | 2004 et avant | 221€ |
| LOISIR | | 181€ |
| Dirigeant/ Entraîneur/Coach | | 30€ |

. Le coût d'une mutation (pour un joueur qui change de club) est à la charge du licencié et doit être ajouté au coût de la licence

. toute licence prise et validée par la Fédération Française de Basket pour être remboursée si arrêt du licencié en cours de saison

• Modalités de paiement

Paiement par carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre de l'Entente Sportive.

Le club accepte également :

. PASS Région - 30€ (joindre photocopie de la carte)

. PASS SPORT - 50€ (joindre codes)

. Chèque Jeune A in 25€

. Chèque vacances et coupons sport ANCV

; Aides C.E.

. Aide au Temps Libre (valeur 50€) délivrée par la CAF (sous conditions de ressources). Désormais, cette aide est versée directement par la CAF aux allocataires. Nous fournir le document à remplir



Possibilité de payer en plusieurs fois (donner maximum 3 chèques)

Remise de 20% sur l'ensemble des licences à partir de 3 licenciés d'une même famille

Charte du joueur

MOI ACTEUR DU BASKETBALL J'EM'ENGAGE,

A ME CONFORMER AUX REGLES DU JEU

Je peux jouer de façon engagée en respectant les règles de notre sport.

A RESPECTER L'ARBITRE ET A NE PAS CONTESTER SES DECISIONS

Je dois respecter les décisions de l'arbitre, dans tous les cas, même si une décision me semble injuste. Je dois encourager mes partenaires dans ce sens.

Si je suis sanctionné d'une faute technique, je paie une amende .

A RESPECTER ENTRAINEURS, PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET PUBLIC

Je respecte les décisions de l'entraîneur au match comme à l'entraînement.

Je respecte mon entraîneur, responsable technique de l'équipe, en l'écoutant, en participant activement à la réalisation, à l'organisation et au rangement du matériel pendant l'entraînement.

Je respecte le matériel que j'utilise pendant ma séance (je ne shoote pas dans un ballon,...). Je prévois mes retards ou de mes absences le plus tôt possible pour les matchs comme pour les entraînements.

Je reconnais les points faibles de mes partenaires et je les encourage afin qu'ils les améliorent.

J'encourage mes partenaires pendant les matchs, y compris sur le banc (surtout dans les moments difficiles!!!). Je respecte le public et je ne réponds pas à d'éventuelles moqueries ou insultes.

Je dois avoir une attitude irréprochable envers le public et les officiels.

A REFUSER TOUTE FORME DE VIOLENCE OU DE TRICHERIE

Je refuse le vol, la violence ou la tricherie car je respecte les personnes et le sport que je pratique. Je n'amène pas mes objets de valeur aux entraînements ou au match (lecteur dvd, mp3...)

Je ne peux pas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de la drogue (dure ou douce) ou d'un produit dopant.

A ETRE MAITRE DE MOI EN TOUTES CIRCONSTANCES

A ETRE LOYAL(E) DANS LE SPORT ET DANS LA VIE

A ETRE TOLERANT(E)

J'accepte les différences de mes partenaires, adversaires: physique, comportement, origine

A SALUER L'EQUIPE ADVERSE ET L'ARBITRE AVANT ET APRES LE MATCH

A TENDRE LA MAIN A L'ADVERSAIRE

A ECOUTER ET A DIALOGUER AVEC LES AUTRES AVEC RESPECT ET AVEC FAIR-PLAY

Je respecte les personnes et le sport que je pratique.

A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB

J'adhère à l'esprit de mon club et je le manifeste.

Je ne peux pas jouer un match en ayant perdu ou gagné d'avance,

Je me dois de ne jamais baisser les bras et de mouiller le maillot quelque soit l'adversaire,

Je m'intéresse et participe à la vie de mon équipe, de mon club (Supporter, table de marque, arbitrage, assemblée générale, manifestations diverses,...).

A RESPECTER LES REGLES D'HYGIENE

Je dois avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire avant pendant et après les matchs et entraînements.

Je dois avoir des baskets destinées uniquement à l'usage de la gymnase et une « chasuble » et une gourde personnelles

SACHE QUE TON ENTRAINEUR SERA TOUJOURS A TA DISPOSITION POUR PARLER AVEC TOI, QUE CE SOIT SUR LE BASKET OU D'EVENEMENTS DE TA VIE. IL N'EXISTE PAS DE QUESTION IDIOTE !

ESSJV

association loi 1901

N° affiliation FFBB-1601032

N° SIRET: 77937365300012

Siège- 9 rue de la Gare-01640 St Jean le Vieux



Charte du spectateur et du parent

MOI SPECTATEUR ou PARENT J'EM'ENGAGE,

*A respecter les joueurs des deux équipes, A
respecter les décisions du Coach,
Accepter les décisions de l'arbitre, même sévères,
A rester poli et simple avec les supporters adverses, A
rejeter toutes provocations et violences,
A n'envoyer aucun projectile sur le terrain,
A applaudir les bonnes actions de l'équipe adverse,
A soutenir mon équipe malgré tout, même si elle perd, A
garder lors des matchs, un esprit sportif,
A éviter les sifflets, les insultes,
A être exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match.*

Avec ce bon comportement, tu feras la fierté de ton équipe.



ESSJV
association loi 1901
N° affiliation FFBB-1601032
N° SIRET: 77937365300012
Siège- 9 rue de la Gare-01640 St Jean le Vieux





ESSJV : Fiche administrative du licencié



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

NOM : Prénom :
 Date de naissance : / / Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél domicile : Tél Portable :
 E-mail : (obligatoire)
 Profession ou établissement scolaire fréquenté :
 Problèmes médicaux éventuels :

POUR LES MINEURS

-Autorisation parentale (à compléter)-

Je soussigné(e) Monsieur, Madame..... représentant légal de
 2024/2025autorise celui-ci (celle-ci) à participer aux activités de l'ESSJV pour la saison
 2017/2018. Les parents s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) ou à accepter les moyens de transport du
 club en déchargeant les accompagnateurs de toute responsabilité et en les autorisant à faire procéder à toute
 intervention médicale d'urgence. **Autorisation parentale selon signature ci-dessous.**

Date : / / Signature :

-Personnes à prévenir en cas d'urgence-

| | Nom-Prénom | Tél domicile | Tél portable | Profession |
|----------------|------------|--------------|--------------|------------|
| Père | | | | |
| Mère | | | | |
| Autre personne | | | | |

-Responsabilité du club-

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association **exclusivement pendant la durée de la pratique**. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne, ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association.

POUR TOUS LES ADHERENTS

-Demande de prise et de diffusion de photographie-

En tant que responsable légal du licencié, J'AUTORISE (Signez ci-dessous pour autoriser) :

- La prise d'une ou plusieurs photographies / vidéos (fixation, enregistrement, numérisation, album photos) représentant le licencié.
- La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographies le représentant dans les cadres strictement énoncés ci-après :

=>Article de journal, Sur les sites Web de l'Association ou du comité de l'Ain de Basket, commercialisation d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant, photo d'équipe vendue aux familles (exemple calendrier), etc...

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, son (leur) image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion ou commercialisation.

Date :/...../..... Signature :

Enadhérantaclub,lelicenciés'engageàavoirprisconnaissancedelachartedujoueur,delachartedu spectateur,durèglementintérieur,etdelesrespecter.

Date:..... Signaturedulicencié et SignatureduResponsablelégal
 Licenciéestmineur

associationloi 1901

N° affiliationFFBB-1601032

N° SIRET:77937365300012

Siège- 9ruedelagare-01640StJeanle Vieux





N° SIRET: 77937365300012
Siège- 9ruedelaGare-01640StJeanle Vieux

